

## 3ème TOURNOI DOUBLE FEMININ – SAMEDI 26 FÉVRIER 2022

### Complexe sportif Roger Picaud à ORVAULT

#### R È G L E M E N T

**Article 1** – Le Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique et le Club d’Orvault (restauration rapide possible sur place selon les règles sanitaires) organisent le **samedi 26 février 2022, salle Germain Tilagone** au complexe sportif Roger Picaud, 108 rue Claude Antoine Peccot à **ORVAULT**, le **3ème Tournoi départemental du Double Féminin**.

**Article 2** – Cette journée est ouverte aux joueuses jeunes et adultes, licenciées traditionnelles, promotionnelles et non licenciées (munies d’un certificat médical d’aptitude) de Loire-Atlantique (**au moins pour l’une des deux joueuses en binôme, la seconde joueuse pouvant provenir de l’extérieur du département 44**).

**Article 3** – Ces rencontres comportent 2 tableaux différents. Début de la compétition à 10 h pour les deux tableaux. (pointage à 9 h 30).

- Tableau A : binômes à 1200 points et plus (cumul des points des deux joueuses)
- Tableau B : binômes à moins de 1200 points (cumul des points des deux joueuses)

Un tableau pourra être annulé s’il comporte moins de 8 équipes.

**Article 4** – Les inscriptions sont à faire par équipe ou seule sur le site du Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique rubrique [« Espace clubs joueurs 44 »](#) **jusqu’au 24/02/2022 minuit**.

→Les binômes peuvent être formés au préalable, dans ce cas, deux possibilités :

- Votre partenaire est licenciée : vous avez juste à indiquer le numéro de licence de votre partenaire et vous validez
- Votre partenaire est non-licenciée : vous indiquez alors seulement son nom et son prénom et vous validez

Lors de la validation, il apparaîtra le tableau dans lequel vous jouerez (1200 points cumulés et + ou -1200 points cumulés).

Toute joueuse non-licenciée et qui n’a jamais été licenciée, se verra attribuer 500 points d’office.

Toute joueuse non-licenciée cette saison, mais licenciée par le passé, se verra attribuer ses points actuels restant sur SPID.

→Une joueuse sans co-équipière peut s’inscrire également : cocher la case « je n’ai pas de partenaire » + valider. Elle se verra alors attribuer une partenaire par tirage au sort effectué par le juge-arbitre.

**Article 5** – LE TOURNOI EST EXCEPTIONNELLEMENT GRATUIT POUR TOUTES, CETTE SAISON 2021/2022

**Article 6** – La compétition se déroulera sur 16 tables. Les balles de couleur blanche seront fournies par le C.D. 44.

**Article 7** – Le premier tour de chaque tableau se disputera par poules de 6 binômes, puis toutes les équipes seront qualifiées pour le tableau final. Un classement intégral sera organisé pour chacun des tableaux.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

La formule de chacun des tableaux pourra être modifiée en fonction du nombre d’inscrites.

**Article 8** – Les 3 premières équipes de chaque tableau se verront remettre une récompense.

**Article 9** – Le C.D. 44 et le club organisateur déclinent toute responsabilité pour les vols et les pertes pouvant survenir pendant cette journée.

**Article 10** – Un juge-arbitre organisera la compétition et devra afficher les résultats à chaque tour afin que les joueuses aient la possibilité de vérifier ces résultats et d'éviter, ainsi, toute erreur de classement.

Les décisions du juge-arbitre seront sans appel.

Les joueuses sont tenues d'assurer l'arbitrage.

**Article 11** – Le port exclusif de chaussures de salle sera obligatoire pour toutes les compétitrices. De même, chaque joueuse devra évoluer avec une tenue de sport adaptée.

**Article 12** – A l'entrée de la salle seront exigés :

- Le pass-vaccinal pour toute personne à partir de 16 ans
- Le pass-sanitaire pour les jeunes de 12 à 15 ans

**Article 13** – Pour le bon déroulement de l'épreuve, le présent règlement pourra être modifié par le juge-arbitre.

**Article 14** – La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

La Commission du développement féminin